

Procès-verbal de la commission de quartier du 25 novembre 2014

Heure : 18h30 → 20h00

Lieu : Plaine de Liverpool, salle polyvalente (antenne de quartier du CQD Compas)

Présences :

Kamal Abed (Buurtsport), Manu Aerden (Samenlevingsopbouw), Abderazak Benayad (CRU et ULAC), Naïma Boudida (UFLED), Alu Calogero (Euclides), Carolane Clamot (Avicenne), Eva De Baerdemaeker (Cultureghem), Nicolas De Beer De Laer (Région), Hanane Hagezal (Walalou), Jean-Luc Haubruge (Régie des quartiers), Stéphane Hiligsmann (Service Rénovation urbaine, Commune d'Anderlecht), Martin Jonckheere (Service Sport, Commune d'Anderlecht), Nik Honinckx (Beeldenstorm), Marie-Jeanne Mertens (Département Affaires économiques et sociales, Commune d'Anderlecht), Mallorie Michotte (Service Rénovation urbaine, Commune d'Anderlecht), Soumaya Radi (Service Santé, Commune d'Anderlecht), Amélie Rigaux (Euclides), Elke Roex (Echevine, Commune d'Anderlecht), Karime Sofi (Comité De Meersman), Gunter Vandeplass (Maks), Ciny Vandeweyer (VGC) et Marwan Zoueini (Musique plurielle).

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente ;
2. État d'avancement des différents projets ;
3. Proposition de modification du programme.

Compte-rendu

1. Le procès-verbal de la réunion précédente (30 septembre 2014) est abordé.

Monsieur Calogero souhaiterait avoir des précisions sur le projet de mini-déchetterie.

Le chef de projet explique que ce point va être développé dans le courant de l'exposé.

Madame Hagezal regrette que son nom n'apparaisse pas dans le compte-rendu de cette réunion alors qu'elle était présente.

2. Après avoir souligné que la première année de mise en œuvre touchait à sa fin et que le programme pouvait être modifié l'année prochaine, **l'état d'avancement** des différents projets est passé en revue.

Aménagement d'un espace d'activités pour les jeunes et construction de la nouvelle Maison de la cohésion sociale

Le chef de projet rappelle ce qui était prévu dans le programme et explique les changements envisagés :

a) L'ancienne imprimerie Desmedt serait achetée par la Commune avec des fonds Beliris (hors budget CQD Compas). Beliris ne veut pas libérer les fonds si c'est Citydev à la

manœuvre vu qu'il est inacceptable pour eux qu'on développe du logement acquisitif sur les biens dont ils financent l'acquisition. Un autre acheteur doit donc être proposé.

b) La Maison de la Cohésion sociale serait développée sur la partie sud avec un budget revu à la baisse. Le changement de localisation vise à limiter le risque d'être hors délai (achat plus simple car bien officiellement à vendre et moins de pollution dans le sol d'après les premières études).

c) Le projet associé porté par Citydev (logements et/ou locaux pour entreprises) prendrait place à côté d'Euclides, sur le site précédemment « réservé » à la nouvelle Maison de la Cohésion sociale. On peut parler de chassé-croisé entre ces deux projets.

d) L'espace d'activités pour les jeunes serait aménagé par Beliris avec un budget revu à la hausse.

e) La partie occidentale du tronçon C du parc de la Sennette serait aménagée par Beliris pour limiter le risque de se retrouver avec des bâtiments sans abords de qualité. En effet, Bruxelles Environnement ne nous a pas encore donné de garantie sur la temporalité de son projet de parc de la Sennette.

Est-ce que les changements envisagés auront un impact sur la superficie des équipements socio-culturels ?

Non, sauf si on choisit l'option démolition-reconstruction pour la nouvelle Maison de la Cohésion sociale. Dans ce cas de figure, d'après nos calculs, il faudrait réduire sa superficie de près de 300 m².

Est-ce que le changement de localisation du projet de Maison de la Cohésion sociale est déjà approuvée par les autorités ?

Non, il s'agit d'une proposition qui doit encore être approuvée par le Conseil communal et le Gouvernement régional.

Nicolas De Beer signale que cette proposition a reçu l'aval de la Région lors d'un comité d'accompagnement où était présent un membre du cabinet Vervoort.

Euclides aurait préféré que la Maison de la cohésion sociale vienne s'installer à côté de leur bâtiment car certains de leurs projets visent le même public.

L'ancienne imprimerie Desmedt n'est pas très loin de chez Euclides. L'entrée pourrait se faire au niveau de la rue de Liverpool ou du Chimiste.

Madame Roex explique qu'il est important d'organiser prochainement une réunion avec les futurs utilisateurs des locaux afin de mieux définir les besoins (espaces partagés et espace exclusifs). Par ailleurs, elle estime que le CQD Compas ne devrait pas prendre à sa charge la partie occidentale du tronçon C du parc de la Sennette. Il serait préférable d'entreprendre des démarches au niveau ministériel pour s'assurer qu'elle soit financée, comme convenu l'année passée, par Bruxelles Environnement.

Qui va dépolluer l'imprimerie Desmedt ?

La pollution du sol sera gérée dans le cadre des travaux d'aménagement. L'étude qui met en évidence que le sol est pollué sera utilisée pour faire baisser le prix d'achat du bien.

Pourquoi est-ce que Beliris ne développe pas elle-même des logements sur la partie Sud.

Le budget de ce projet a été estimé à près de 6.500.000 €. Or, la contribution de Beliris s'élève à près de 3.125.000 € par contrat de quartier.

Réaménagement de l'espace public entre Delacroix et Clemenceau

Un cahier des charges a été écrit pour l'étude. Dans le courant des prochains jours, il sera envoyé aux membres du comité d'accompagnement de ce projet pour avis.

Pour rappel, ce comité d'accompagnement est composé de :

- Abattoirs SA,
- Bruxelles Mobilité,
- Bruxelles Développement Urbain,
- Maître architecte,
- Service Développement urbain-Mobilité de la Commune,
- Service Rénovation urbaine de la Commune,
- Service Travaux publics de la Commune,
- STIB.

Construction de logements et/ou d'un équipement au-dessus de la station de métro Clemenceau

Ce projet ne pourra pas se faire car il entre en conflit avec un projet de Bruxelles Mobilité (construction de bureaux pour la STIB). Un courrier officiel a été reçu dans le courant du mois de novembre.

Il est donc proposé de retirer le projet du programme et d'orienter le budget réservé vers un autre projet.

Monsieur Benayad explique qu'il est surpris du contenu de ce courrier. Il y a quelques années, le CRU avait travaillé sur un projet de crèche au-dessus de la station et cela avait été bien reçu par la Région. La STIB ne semblait pas intéressée par le site.

Madame Roex préconise d'écrire en courrier au Ministre régional en charge de la Mobilité et des Travaux publics. Le niveau politique devrait être sollicité.

Aménagement d'un commerce au n°4 de la place Lemmens

Le Collège des Bourgmestres et Échevins a désigné un notaire pour l'achat du bâtiment. La Commune devrait signer les actes dans le courant du mois de décembre.

Un appel à candidature est en cours de préparation pour l'occupation du commerce.

Création d'une crèche au n°20 de la rue de la Poterie

Nous n'avons toujours pas trouvé de solution de relocalisation pour les associations qui occupent le site. Il est néanmoins prévu de lancer un marché d'architecture dans la première partie de l'année 2015.

Réalisation d'une toiture verte au n°1-21 de la place Lemmens

L'ULAC, qui porte le projet, est en train de l'étudier en partenariat avec des ingénieurs.

Habitats solidaires

Le n°114 de la rue de Liverpool est en train d'être rénové par un particulier. Il est donc proposé de retirer le projet du programme et d'orienter le budget réservé vers un autre projet.

Le coût de l'achat-revente du n°44 de la rue Abbé Cuyllits a été sous-estimé. Il est proposé d'augmenter le budget de l'opération afin de lui donner une chance d'aboutir.

Propreté

Un concierge de quartier va être engagé pour surveiller la future mini-déchetterie et travailler sur les points noirs du quartier en matière de déchets sauvages.

Bruxelles Propreté vient sur le terrain début décembre afin d'étudier les possibilités de collaboration.

Que vont devenir les bacs à potager ?

La plupart seront conservés à l'arrière du site. L'excédent sera probablement redistribué sur base d'un appel à projet.

Plusieurs associations, notamment Euclides et Cultureghem, expliquent qu'elles sont intéressées ou qu'elles connaissent des organismes qui pourraient l'être.

Projets socio-économiques

Le contenu du journal de quartier a été adapté suite aux remarques formulées lors de la dernière CoQ. Il devrait être distribué dans le courant du mois de décembre. Une offre de stage en communication a été lancée afin de pouvoir bénéficier du soutien d'un(e) étudiant(e) pour les prochaines éditions. L'offre de stage se trouve dans la rubrique « offre d'emploi » du site Internet de la Commune.

Il est prévu que les trottoirs de la rue Memling soient rénovés l'année prochaine par la Régie des quartiers.

L'ULAC a engagé un chef d'équipe et a déjà réalisé plusieurs interventions sur des logements communaux. Une réunion a eu lieu avec le département Bâtiments de la Commune afin de définir les priorités. Le premier gros chantier sera la rénovation des n°3-

5 de la rue Abbé Cuyllits.

Euclides continue à rencontrer les entreprises/commerçants du quartier. Plusieurs pistes d'actions sont proposées : propreté et gestion des déchets notamment. La centrale des stages pourrait être pérennisée dans le cadre du CQD Compas.

La personne qui va être engagée par le Service Economie de la Commune dans le cadre du CQD Compas entrera en fonction en janvier.

L'équipe de la tente mobile continue à proposer des activités aux enfants le mercredi à la Plaine de Liverpool.

La maison des enfants « Compas » a été inaugurée le 13 novembre. Elle offre un accueil extra-scolaire à 35 enfants de 6 à 12 ans.

L'école de devoirs (12-18 ans) d'Avicenne prend place trois fois par semaine dans un local du Curo-Hall.

Madame Sofi demande si ce soutien est bilingue. A priori, non, mais rien n'empêche de formuler la demande à l'association afin qu'elle recrute également des volontaires qui ont la capacité de s'exprimer en néerlandais.

Le soutien scolaire est plus l'affaire des écoles que des associations dans la sphère néerlandophone.

Rezolution a engagé un nouvel animateur : Mohamed Boho. Il souhaiterait rencontrer les associations du quartier.

L'UFLED cherche toujours un nouveau local pour son centre de bien-être car elles sont à l'étroit.

La prochaine réunion du réseau santé aura lieu jeudi 27/11/14 après-midi à l'antenne.

Le mur d'escalade de la maison de quartier Chimiste devrait être équipé avant la fin de l'année.

Musique plurielle est à la recherche de lieu pour mettre en valeur les progrès des personnes qui fréquentent ses ateliers d'apprentissage du français par le chant.

Le podium de la fête de quartier est suggéré.

En plus de « Schola-Ludo » et « Sur les traces de mes aînés se dessinent mes identités », Walalou organise périodiquement des réunions avec les parents pour discuter des repères éducatifs.

L'équipement de l'antenne de quartier s'améliore progressivement. Une permanence est organisée par le service Rénovation urbaine tous les mercredis.

Un règlement du budget participatif a été rédigé en partenariat avec les habitants et les

autres acteurs du quartier (ateliers du 23-09, 7-10 et 21-10). Il doit encore être approuvé par le Conseil communal.

La fête de quartier de l'année prochaine sera coordonnée par Mallorie Michotte. Des réunions de coordination se déroulent tous les mois. La prochaine a lieu vendredi 12/12/14 à 18h à l'antenne.

3. Proposition de **modification du programme**

Voici la synthèse des modifications qui vous ont été exposées au fil de l'exposé.

Le budget des projets prioritaires suivants sera modifié :

- Espace d'activités pour les jeunes "A1b et A1c" (1.950.162 € -> 2.625.000 €) ;
- Maison de la Cohésion sociale "A2" (5.520.632 € -> 4.965.551 €) ;
- Partie occidentale du tronçon C du parc de la Sennette "A3a" (0 € -> 500.000 €) ;
- Equipement et logements Clemenceau "B2" (458.288 € -> 0 €) ;
- Habitat solidaire Liverpool "D1" (290.400 € -> 0 €) ;
- Habitat solidaire Abbé Cuyllits "D2" (181.500 € -> 321.500 €) ;

La localisation des projets prioritaires suivants sera modifiée :

- Maison de la cohésion sociale "A2" (rue du Chimiste 28-32 -> rue de Liverpool 70) ;
- Mini-déchetterie "E1a" (Parc de la Rosée -> rue de la Rosée 14A) ;

Le porteur des projets priorotaires suivants sera modifié :

- Espace d'activités pour les jeunes "A1b et A1c" (Commune -> Beliris) ;
- Partie occidentale du tronçon C du parc de la Sennette "A3a" (Bruxelles Environnement -> Beliris) ;

Les idées développées par Madame Roex sont rappelées.

Est-ce que des projets socio-économiques pourraient être modifiés à ce stade ?

Non, il est trop tôt. Il faut attendre l'analyse des rapports d'activités. Il est prévu de plancher sur une deuxième modification de programme en mai-juin.

Walalou et Samenlevingsopbouw manifeste d'ores et déjà leur souhait de voir leur budget augmenté.

La Région insiste sur l'intérêt d'envoyer au plus vite un programme modifié à Beliris. Il sont en train de préparer leur plan d'actions pour les trois prochaines années (avenant n°12) et un courrier officiel début 2015 pourrait offrir une meilleure place aux projets en lien avec le CQD Compas.

Divers

La prochaine assemblée générale de quartier aura lieu le 16 décembre 2014 au Curo-Hall à 18 h. Un nouvel appel à candidature pour la CoQ sera lancé. Les habitants, les associations et les écoles sont invités à venir (re)déposer leur candidature.